

Application professionnelle :

Le Master 2 MSS comprend un stage obligatoire d'une durée de 8 semaines (pouvant être réparties sur l'année et sur un ou plusieurs lieux de stage), ainsi que l'élaboration et la soutenance d'un mémoire professionnalisant.

Stage professionnel	8 semaines	15 ECTS
Rédaction d'un mémoire professionnalisant		

Séminaires professionnels présentiels :

Environ 60 à 70h (selon options) de séminaires présentiels sont prévus afin de mettre en pratique les différentes thématiques abordées, d'échanger autour d'expériences professionnelles et de créer une dynamique de groupe essentielle à la motivation et à la réussite de chacun.

Les intervenants sont recrutés en qualité d'experts sur une thématique particulière ou en leur qualité de professionnels du secteur.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, les séminaires sont retransmis en web conférence mais nous vous conseillons de participer à ces sessions organisées à la Faculté de médecine de Caen ou au CEMU à Ifs (14). Un séminaire d'ouverture d'une journée est prévu en septembre.

Le calendrier précis est diffusé dès la rentrée.

Validation :

La validation de la formation est constituée de plusieurs types d'épreuves :

- Des épreuves de contrôle continu : devoirs rédactionnels, QCM en ligne et activités collaboratives.
- Des examens terminaux sur table à l'université de Caen au premier et second semestre. (Ces épreuves peuvent être organisées dans un centre d'examen agréé pour les étudiants résidant à l'étranger.)
- La rédaction et la soutenance d'un mémoire.
- Un stage professionnel obligatoire de 8 semaines.

LES RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- Xavier Le Coutour**, Professeur des Universités, UFR de Médecine de Caen.
- Dominique Beynier**, Professeur des Universités, IUP MSS de l'IAE.
- Jean Maurel**, Professeur des Universités, UFR de Médecine de Caen.

LE PRIX DE LA FORMATION ET LE FINANCEMENT

Le Master 2 est proposé au prix (hors frais inscription administrative à l'université) de :

- 4 120€ en formation continue

Le coût peut être pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue, et notamment par l'ANFH. Pour formuler une demande de prise en charge, vous devez :

- Soit contacter la personne chargée de la gestion de la formation dans votre organisation.
- Soit l'organisme chargé de gérer les fonds de formation professionnelle pour le compte de votre employeur ou pour votre propre compte.

LE DÉPÔT DE CANDIDATURE

L'entrée de la formation étant soumise à candidature, vous devez remplir un dossier et l'accompagner d'une lettre de motivation n'excédant pas une page A4. Toutes les informations sur ce dossier :

www.unicaen.fr/cemu Rubrique « Le Catalogue des Formations » > « Médecine, Santé »

Votre candidature sera examinée par une commission ad hoc en avril, juillet ou septembre en fonction de sa date de réception au CEMU. Les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au 10 septembre de l'année universitaire de formation ; il est cependant conseillé de les envoyer le plus tôt possible, le nombre d'inscriptions dans cette formation étant limité.

Vous serez informé(e) par mail de la suite donnée à votre candidature, ainsi que de la marche à suivre pour votre inscription à l'Université, le cas échéant.

LES STRUCTURES PARTENAIRES

- Conseil Régional de Basse-Normandie
- Réseau Qualité Bas-Normand
- Centre Hospitalo-Universitaire de Caen
- Centres Hospitaliers de Basse-Normandie
- Des établissements sociaux et médico-sociaux
- Observatoire Régional de Santé de Basse-Normandie
- Agence Régionale de la Santé de Basse-Normandie
- Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Caen
- Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) de Caen et Couronne
- Groupe Hom'Age
- Université Numérique Francophone des Sciences de la Santé et du Sport (projet IDEFI-TIL Trans Innov-Longévité)



IDEFI TIL TRANS INNOV LONGEVITÉ

Dispositif dédié à l'Enseignement de la Gériatrie et de la Gérontologie

Programme « Investissement d'Avenir »

Financé par l'ANR et porté par l'unf3s

Université Numérique Francophone des Sciences de la Santé et du Sport



ufr de médecine



adresse
tél.
courriel
internet

Boulevard Yitzhak Rabin - 14123 IFS
02 31 52 56 15
cemu@unicaen.fr
www.unicaen.fr/cemu



Master 2 Management du social et de la santé

Parcours Management et qualité des soins en gérontologie

Formation à distance en ligne

- Option Qualité, Evaluation et Certification : application aux secteurs sanitaire et médico-social
- Option Gestion des entreprises de l'intervention sociale

ufr de médecine
iup management du social et de la santé
centre d'enseignement multimédia universitaire

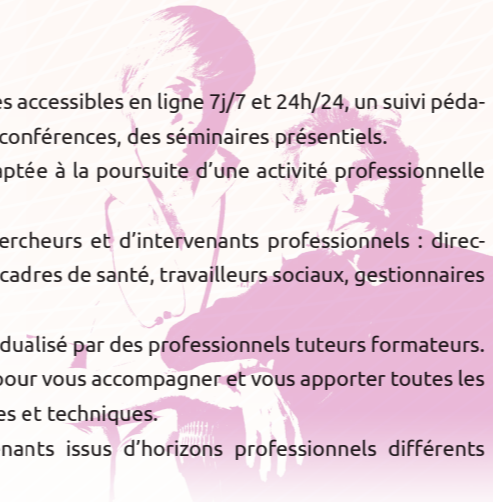
Master Management du social et de la santé

Parcours Management et qualité des soins en gérontologie

LES POINTS FORTS

Un dispositif pédagogique innovant :

- Des ressources pédagogiques médiatisées accessibles en ligne 7j/7 et 24h/24, un suivi pédagogique interactif via des forums et webconférences, des séminaires présentiels.
- Une formation entièrement en ligne adaptée à la poursuite d'une activité professionnelle (formation tout au long de la vie).
- Une équipe composée d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels : directeurs d'établissements ou de structures, cadres de santé, travailleurs sociaux, gestionnaires des risques, psychologues, médecins.
- Un accompagnement pédagogique individualisé par des professionnels tuteurs formateurs.
- Un encadrement par l'équipe e-learning pour vous accompagner et vous apporter toutes les réponses sur les questions administratives et techniques.
- Un réseau de participants et d'intervenants issus d'horizons professionnels différents à l'échelon de l'espace francophone.



LES PUBLICS VISÉS ET LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Les personnels des établissements, des réseaux de santé et des structures dédiées : soignants, cadres médicaux et paramédicaux.
- Les gestionnaires impliqués dans le financement et le contrôle de gestion des établissements, dans les systèmes de démarche qualité, de vigilance et de gestion des risques.
- Les personnels des institutions de pilotage et de contrôle : services déconcentrés de l'État, collectivités locales, assurance-maladie et mutuelles.
- Les médecins, pharmaciens.
- Les professionnels : travailleurs sociaux, infirmiers libéraux, praticiens de la réadaptation et de la rééducation.

Niveau 2 de formation requis : Bac +4 ou Bac +3 avec expérience professionnelle.

L'accès est aussi possible à toute personne pouvant justifier d'une expérience professionnelle après validation des acquis professionnels, sous réserve de satisfaire à la procédure de VAP (Valorisation des Acquis Professionnels).

Les titulaires du Diplôme d'Université de Gérontologie Sociale et du Diplôme d'Université de Qualité, Certification et Evaluation peuvent valider le Master sous conditions particulières.

L'admission est validée après avis des responsables pédagogiques réunis en commission.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Enseignement théorique :

Le Master 2 MSS Parcours «Management et qualité des soins en Gérontologie», proposé sur une année, est constitué d'Unités d'Enseignements (UE).

La durée de la formation est de 390 heures (apprentissage, accompagnement en ligne et face à face pédagogique) soit 60 ECTS.

Deux options sont proposées :

- Qualité, Évaluation et Certification : application aux secteurs sanitaire et médico-social
- Gestion des entreprises de l'intervention sociale

Unités d'Enseignement		Heures	ECTS
Tronc commun			
G1	La filière gériatrique et réseaux gérontologies	80	10
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une vue exhaustive des différentes offres de soins concernant les personnes âgées, tant dans les domaines sanitaires que médico-sociaux. • Connaître le fonctionnement et les indications des différents éléments de la filière gériatrique. • Être capable d'orienter au mieux une personne âgée au sein de la filière gériatrique, que ce soit dans le secteur institutionnel ou le secteur ambulatoire. • Maîtriser les questions de financement et de tarification du secteur médico-social. • Connaître les éléments essentiels à la construction d'un projet d'établissement et à son évaluation. 			
G2	Prévention et intervention en gérontologie	80	10
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les aspects théoriques précisant les concepts de vieillissement, de dépendance et d'autonomie. • Connaître les principes généraux des troubles de la mémoire liés au vieillissement, ainsi que les grandes lignes des pathologies qui leur sont liées. • Connaître les fondements et les modalités des soins spécifiques à mettre en oeuvre pour l'accompagnement des personnes touchées par les troubles de la mémoire. • Connaître les aspects économiques et sociaux impliqués dans la prévention des troubles liés au vieillissement. • Être en mesure d'instaurer, au sein d'un établissement médico-social, une politique d'accompagnement des personnes présentant des troubles de la mémoire liés au vieillissement. 			
G3	Qualité des soins gérontologiques et éthique en établissement médico-social	80	10
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le contexte réglementaire encadrant l'activité des établissements médico-sociaux. • Connaître les principaux risques liés à la spécificité gérontologique des soins en établissement médico-social ainsi que leurs principes de prévention. • Connaître les outils à mettre en oeuvre pour encadrer une politique de qualité dans un établissement médico-social. • Appréhender la dimension éthique des soins chez la personne âgée. 			
Option 1 : Qualité, Évaluation et Certification : application aux secteurs sanitaire et médico-social			
Q1	Qualité, Évaluation et Certification : application aux secteurs sanitaire et médico-social	150	15
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les concepts et outils permettant de mettre en place et d'évaluer une démarche de qualité dans le système de soins (ambulatoire et hospitalier). • Maîtriser les méthodes d'évaluation de la qualité des soins. • Connaître les principes de gestion des risques dans le système de santé. • Connaître la méthode et les acteurs de la certification des établissements de soins, des réseaux de santé et des établissements médico-sociaux. 			
Option 2 : Gestion des entreprises de l'intervention sociale			
H4	Lutte contre les infections liées aux soins	48	6
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les bases réglementaires et juridiques organisant la prévention des infections liées aux soins, la réponse aux cas déclarés et aux épidémies et la responsabilité des établissements de santé en cas d'infection liée aux soins. • Connaître le cadre juridique français impliqué par les plaintes des patients et les circuits de l'indemnisation relative aux infections liées aux soins. 			
UE6	Gestion des entreprises de l'intervention sociale, semestre 1	32	4
<ul style="list-style-type: none"> • Savoir lire et comprendre un bilan et un compte de résultat. • Connaître les spécificités comptables du secteur de l'intervention sociale. • Élaborer un diagnostic financier. • Connaître et maîtriser la procédure budgétaire. 			
UE11	Gestion des entreprises de l'intervention sociale, semestre 2	70	5
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les problématiques de tarification. • Développer un sens critique par rapport à des outils de gestion permettant d'améliorer la performance de la prise en charge des bénéficiaires des structures sociales. 			

Avec l'allongement de l'espérance de vie de la population, les organisations contribuant à la prise en charge des personnes âgées se multiplient. Ces structures (EHPAD, réseaux et filières gérontologiques, services d'aide à la personne et de maintien à domicile) doivent prendre en compte un certain nombre de règles et règlements spécifiques aux procédures d'accréditation et de certification, aux exigences de qualité des soins et de gestion des risques et aux caractéristiques de la population accueillie.

Le Master 2 MSS parcours «Management et qualité des soins en Gérontologie» vise à former des cadres de haut niveau de responsabilité dans le secteur social, médico-social et de la santé. Ces secteurs ont connu ces dernières années de nombreuses évolutions : complexité croissante de l'environnement juridique, politique et financier, nouvelles dynamiques partenariales à l'oeuvre dans l'intervention sociale, qualification croissante des équipes.

LES OBJECTIFS ET CAPACITÉS VISÉES

Acquisition des capacités nécessaires à l'exercice de la fonction de manager ou de cadre dans les établissements d'hébergement, les réseaux de soins et les structures de soins à domicile, publics et privés :

- Connaître le dispositif des soins gérontologiques.
- Développer ou améliorer des compétences nécessaires aux métiers consacrés à l'aide à la personne âgée et à sa famille, ainsi qu'à la prévention des troubles liés au vieillissement.
- Appréhender l'environnement humain et social des personnes âgées. Identifier leurs problèmes de santé et maîtriser les actions susceptibles d'améliorer la qualité des soins.
- Prendre en compte la dimension psychosociale et éthique des soins.
- Maîtriser l'évolution des aspects réglementaires, techniques et pratiques de la gérontologie.
- Être capable d'assurer les démarches qualité et gestion des risques.

LE RÉFÉRENTIEL DES EMPLOIS ET ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES ACQUIS

La formation oriente vers les métiers de gestionnaire dans les établissements ou réseaux de soins. Elle donne aussi les outils nécessaires à la création de structures d'hébergement ou de maintien à domicile des personnes dépendantes :

- Directeur d'établissement médico-social, direction des services d'aide à domicile, animation, encadrement, coordination de dispositifs et de services dans le domaine gérontologique.
- Cadre dans les services d'aide à domicile et d'aide à la personne.
- Chargé de mission, chef de projet au sein de collectivités territoriales ou dans le domaine privé.
- Animateur de dispositif territorialisé (réseau de santé, CLIC...).
- Qualiticien et gestionnaire de risques.